

Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016

La séance est ouverte à 18h30.

Membres présents

M. Taupin, Maire d'Angliers
Mme Robert, Secrétaire de mairie
Mr Chaigneau, Adjoint au maire
Mme Moreau, Agent de restauration
Mme Beigbeder, ATSEM
Mme Caugnon DDEN
Mme Billet, Mme Lhommede, Mme Lecouffe, Mme Fernandez, Mme Kootstra, Mme Fernandez et Mr Tastet. Représentants titulaires des parents d'élèves
Mme Guy, Mme BOUQUET, Représentantes suppléantes des parents d'élèves
Mme Bourdin (MS/GS), Mme Jourdain remplaçante de Mme Fresnay-Fabarez (CP), Mme Heintz (CE1/CE2), Mme NAUT (CE2/CM1), Mr Vitet (CM1/CM2) Enseignants
Mme BALABAUD (PS/MS), Enseignante et directrice de l'école

Membres absents excusés

M. Florentin, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Crapoulet, psychologue scolaire (RASED)

Ordre du jour

Élections des représentants de parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016. Sur 242 inscrits, 123 ont voté, soit une participation de 50,83 %.

Voici la liste des représentants élus.

Représentants titulaires		Représentants remplaçants	
1	BILLET Charlène	7	BOUQUET Annaïck
2	LHOMMEDE Amélie	8	BEGAUD Julia
3	LECOUFFE Virginie	9	GUY Aurélie
4	KOOTSTRA Diana	10	BARRET Aline
5	FERNANDEZ Delphine	11	DOUHAUD Jérôme
6	TASTET Damien	12	CHALOT Laëtitia

Rôle et fonctionnement du Conseil d'école

Mme BALABAUD présente à tous les membres le rôle et le fonctionnement du conseil d'école. Ces informations sont consultables en ligne sur le site EDUSCOL.

Règlement intérieur de l'école

Une modification intervient dans le règlement intérieur de l'école. Il est précisé dans le point 4 « USAGE DES LOCAUX – HYGIENE, SECURITE ET SANTE » que « Le port des chaussures de type tongs et d'écharpes (tours de cou acceptés) sont interdits pour des raisons de sécurité. »

Cet ajout ne suscite aucune remarque et le règlement intérieur est voté.

Effectifs et répartitions

L'école primaire d'Angliers accueille 161 élèves répartis en 6 classes.

PS/MS	27 élèves dont 16 PS et 11 MS
MS/GS	26 élèves dont 7 MS et 19 GS
GS/CP	29 élèves
CE1/CE2	26 élèves dont 21 CE1 et 5 CE2
CE2/CM1	26 élèves dont 17 CE2 et 9 CM1

La mairie et l'école restent conjointement vigilantes à l'augmentation possible des effectifs dûs à l'aménagement des nouveaux lotissements. Ce qui entraînerait une éventuelle ouverture de classe en septembre 2017. La directrice de l'école précise qu'il n'y a plus de seuil requis pour ouvrir une classe.

Travaux et équipements

M. CHAIGNEAU annonce la mise en place de l'équipement informatique pendant les vacances de la Toussaint. Celui-ci comportera un ordinateur fixe dans chaque classe et un plus performant dans le bureau (soit sept au total) ainsi qu'un ordinateur portable (soit quatre au total) dans les classes élémentaires. L'équipement informatique sera connecté en réseau et une assistance est comprise.

Les enseignants remercient vivement la mairie. Cette dernière remercie à son tour Mr TASTET pour sa mise en relation avec l'entreprise informatique.

Mr TAUPIN montre les plans de la première phase des travaux d'agrandissement de l'école. Le bâtiment de l'élémentaire comprenant deux classes et le bureau de la direction va être transformé en réfectoire. L'office de la cantine est en train d'être construit accolé au bâtiment existant. Un nouveau bâtiment dont les fondations viennent d'être effectuées comportera deux classes, un bureau de direction et une chaufferie. La fin des travaux de cette première tranche est prévue pour juin. L'ensemble sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2017.

Une remarque est effectuée sur la présence et le déplacement des engins de chantier sur le parking de l'école pendant l'accueil du matin (8H20-8H30). La sécurité des abords de l'école peut en être compromise. De plus, le dérangement pour les employés des chantiers autant que pour les parents d'élèves est soulevé. Mr TAUPIN va en référer au chef du chantier.

Mme ROBERT indique qu'il est possible de se garer devant la mairie et d'emprunter le chemin pédestre sécurisé pour rejoindre l'école.

Avant de clôturer le point sur les travaux de l'école, Mme HEINTZ demande à la mairie de réguler le chauffage dans sa classe. Mr TAUPIN stipule que cela doit être possible car il fonctionne avec le thermostat de la bibliothèque.

Des devis ont été effectués pour des travaux de sécurisation de l'école (interphone, barrières, rideaux occultants...) pour un montant de 9 000 euros. Ces derniers peuvent être subventionnés à 80 %. Les travaux ne seront pas effectués si la subvention n'est pas accordée.

Suite à une question d'un des parents d'élèves, la directrice informe qu'il y aura un exercice de mise en sécurité dans l'année scolaire comme dans l'ensemble des écoles du territoire national.

Le livret scolaire unique numérique.

A compter de la rentrée scolaire 2016, le livret scolaire regroupe pour chaque cycle de la scolarité obligatoire, l'ensemble des bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève, les bilans de fin des cycles 2, 3 et 4, et des attestations.

Les éléments constitutifs du livret scolaire sont numérisés dans une application informatique nationale, dénommée livret scolaire unique numérique (LSUN).

En cas de changement d'école ou d'établissement scolaire, y compris à l'occasion du passage entre l'école élémentaire et le collège, le livret scolaire est transmis à la nouvelle école ou au nouvel établissement par le biais de cette application.

Les livrets seront rendus sous format papier dans un premier temps. La périodicité sera définie par l'équipe enseignante lors d'un conseil de maîtres.

Coopérative scolaire et projets de classes

Mr VITET annonce que la coopérative scolaire présente à ce jour un solde positif de 4265,12 euros.

Les enseignants remercient tout aussi vivement les parents d'élèves pour leur participation aux événements proposés par l'école et l'APE et leurs dons.

Les dons des parents d'élèves en ce début d'année scolaire s'élèvent à 1759 euros.

L'association Farandole Plus est également chaleureusement remerciée. Elle va de nouveau faire un don de 1 500 euros à l'école.

Ces fonds permettent aux enseignants de mener des projets et des sorties tout au long de l'année scolaire.

Les différentes actions proposées par l'école pour alimenter la coopérative scolaire sont présentées :

Début novembre : des photos individuelles et de fratrie des élèves seront prises par Mme LOPEZ-HERRERO.

Le 3 décembre 2016 aura lieu à la salle des fêtes d'Angliers, une fête de Noël commune au comité des fêtes -AJA-, l'APE et l'école. Un spectacle avec la venue du père Noël suivi d'un goûter sera offert par la mairie. L'équipe enseignante organisera un marché de Noël avec les productions (non nominatives) des élèves. Enfin, la directrice de l'école rencontrera le 4 novembre 2016 la présidente de l'APE « Farandole + » pour le partenariat de cette dernière dans cet événement et les autres à venir.

Evenements à venir :

En janvier, la tombola de la galette des rois en partenariat avec la boulangerie de la commune « O'Blé sucré ».

Le week-end du 1er avril un vide grenier de l'école.

Le vendredi 23 juin 2017, la fête de l'école avec une kermesse. L'équipe enseignante s'engage sur une alternance entre le samedi et le vendredi d'une année scolaire à l'autre afin de satisfaire l'ensemble des parents d'élèves et des partenaires.

Une sortie à la Coursive pour les classes de CE1 / CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 est prévue. Le spectacle est une pièce de théâtre nommée « Petit Pierre » sur le thème du handicap et de la différence.

Questions diverses

Horaires de l'école

Des parents ont demandé à juste titre que les horaires d'ouverture de l'école soit bien respectés. Les enseignants indiquent qu'ils y seront vigilants.

Clôture de la séance à 19h40.

**La secrétaire de séance, Mme KOOTSTRA
BALABAUD**

La présidente du Conseil d'école, Mme